



Chers concitoyens,

Les réseaux sociaux, formidables outils de communication mais aussi de confrontation, sont aussi les réceptacles des avis, des rumeurs, des angoisses, au détriment de l'échange que permet une rencontre respectueuse et dépolluée par les enjeux inavoués de combats politiques.

Une jeune association de Coghja Saone a eu l'initiative de vous proposer une pétition en ligne *“Non à la délocalisation de notre Mairie Annexe”*. Elle affirme que celle-ci serait déplacée dans un appartement « *vétuste* », « *insalubre* », et que cela coûterait cher à une commune « *en difficulté financière* ». Elle juge que la mairie serait *“opaque”* et invite à *“défendre un service public de qualité”*.

C'est à la fin du dernier conseil municipal, dans le cadre des questions diverses, qu'une élue a interrogé les adjoints et le Maire au sujet d'une rumeur de déplacement de la mairie annexe dans un appartement du centre Sagone. Les adjoints n'ayant pas de réponse précise à apporter, c'est le Maire qui a confirmé cette rumeur, soulevant immédiatement une certaine réprobation des élus d'une opposition qui n'ont pas cherché ultérieurement à en savoir davantage.

Cette association n'a, elle non plus, pas jugé utile de solliciter une rencontre avec le Maire ou ses adjoints, pour éclaircir une situation qui demandait à être davantage explicitée. Depuis la mise en ligne de cette pétition, les adjoints du maire ont reçu plusieurs appels de citoyens plus avisés, soucieux de privilégier l'échange, et qui ont été convaincus que les craintes de l'association sont complètement infondées.

Il nous paraît important que nos concitoyens, auxquels les portes de la Mairie sont toujours ouvertes, puissent avoir une information la plus complète possible sur ce qui n'est encore qu'un projet en réflexion et dont les paramètres ne sont pas tous connus.

Le contexte est le suivant

1. La commune est en train d'élaborer un projet, inscrit au PLU, d'une cité administrative, sociale et sportive aux alentours de la salle polyvalente de Pinisolu. Ce projet est un élément important pour obtenir le statut de *“village”* pour le site de Pinisolu, qui permettra ensuite une extension de constructibilité.
2. Dans ce cadre, il ne nous paraît pas raisonnable de faire des transformations de cette mairie annexe (elles étaient prévues pour plus de 50 000 euros pour le seul rez de chaussée), qui a été utilisée sans accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et qui ne peut plus servir aux élections (il a fallu par le passé porter des électeurs à dos d'homme !). Les accès présentent un risque pour les visiteurs comme pour les employés, dont certains ont été en congé, ces derniers temps, pour des problèmes de mobilité. En cas d'accident

dû à une non conformité, la commune serait complètement responsable, ce qui pourrait coûter très cher à la collectivité. Il en est de même pour la Mairie du village.

3. Depuis deux ans nous cherchons une solution d'attente et de suppression des risques; plusieurs projets ont été étudiés (par exemple des containers mobiles aménagés) jusqu'à ce que se présente l'opportunité d'une location dans le centre de Sagone d'un appartement en rez-de-chaussée. Cela est très récent et n'a pas encore fait l'objet d'une décision. Le maire a demandé une évaluation de cet appartement à un organisme certificateur, pour savoir s'il est en capacité d'abriter temporairement une mairie annexe avec des locaux adaptés pour accueillir tous publics. Tant que cela n'est pas acquis le déplacement de la mairie annexe ne pourra pas se faire sur ce site. Outre son accès facile, cet appartement permettrait à la commune de pallier temporairement aux lacunes de nos bâtiments, en pouvant y conjuguer accueil du public, bureau pour les adjoints, et salle pour y tenir des réunions et conseils municipaux.
4. La location de l'étage de cette mairie annexe, ainsi que l'installation de commerces "ambulants", va dans le sens d'une dynamisation du site de Pinisolu, compatible avec son éventuel statut de « village ». Il est prévu l'installation de jeux d'enfants et d'un terrain de pétanque. De surcroît cela procure des loyers. Ces loyers seront évidemment utiles pour amoindrir voire annuler le coût engendré par une location.

J'espère, chers concitoyens, que vous conviendrez que les craintes de cette association, très mal informée et qui ne cherche pas à l'être, sont infondées et que contrairement à ce qu'elle affirme,

- il n'est pas question de migrer vers un appartement vétuste et insalubre.
- le local envisagé pourrait présenter de très nettes améliorations et offrir service public de qualité.
- Le local mettra la commune à l'abri d'un risque de dépenses.
- le déplacement de la mairie annexe sera temporaire.

La porte de la mairie est ouverte à cette association ainsi qu'à tous les citoyens, et je reste à votre disposition pour les questions que vous vous poseriez encore.

François Coggia

Maire